



LE DÉPARTEMENT

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES DE MOBILITE

Service Ouvrages d'art  
Affaire suivie par : Thierry BONNET  
Ligne directe : 05 65 53 45 95  
Mail : thierry.bonnet@lot.fr

Cahors, le 21 mars 2023

## Attestation de maîtrise foncière

dans le cadre au titre d'un dossier de  
déclaration loi sur l'eau

OBJET : Travaux de réparation du Ponceau du Combet.

Je soussigné Mr Thierry BONNET, chef du service Ouvrages d'art du Département du Lot, atteste par la présente que les travaux de réparation du Ponceau du Combet sur la RD 92 au PR 12+885, objet de la déclaration au titre de la Loi sur l'eau, concernent un ouvrage qui est la propriété du Département du Lot.

L'emprise des travaux est strictement bornée au domaine public départemental.

Le chef du service Ouvrages d'art

Thierry BONNET



Le Département soutient la démarche d'attractivité du territoire

TOUT COURRIER EST A ADRESSER SOUS FORME IMPERSONNELLE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU DEPARTEMENT DU LOT  
AVENUE DE L'EUROPE - REGOURD - BP291 - 46005 CAHORS CEDEX 9 - TELEPHONE 05 65 53 40 00 - TELECOPIE 05 65 53 41 09 - E-MAIL [departement@lot.fr](mailto:departement@lot.fr) - [www.lot.fr](http://www.lot.fr)